

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 20
- votants par procuration 7
- absents 2
- total des votants 27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 24 juin 2019.

xxx

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le douze juin, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS, Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, M. Jean-Yves GOGNET, Adjointes,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Frédéric LE PAGE, Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT), M. Yoann LAVERNHE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, Mme Sylvie LEGENTIL, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Xavier PICAVET	qui donne pouvoir à	M. Jean-Paul MANGIN
M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Marie MOREL
Mme Fabiola ANQUETIL	qui donne pouvoir à	Mme Carole BIGUEUR
M. Clément FOUTEL	qui donne pouvoir à	M. Yoann LAVERNHE
M. Paul DHAILLE	qui donne pouvoir à	Mme Christine DECHAMPS
M. Kamel BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
M. Teddy LECLERC	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Mourad BETTAHAR, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Fabienne MANDEVILLE est nommée, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.60/06.19

Objet : Travaux de couverture et d'étanchéité Espace BATIC
Avenant n° 1

Délibération n°: D.60/06.19

**Objet : Travaux de couverture et d'étanchéité Espace BATIC
Avenant n° 1**

Monsieur MANGIN rappelle que lors de sa séance du 12 octobre 2017, le conseil municipal a autorisé la signature du marché de travaux de couverture et d'étanchéité à l'espace BATIC avec la société CBEM pour un montant de 204 346,50 € H.T soit 245 215,80 € T.T.C.

Pendant la réalisation des travaux, des études complémentaires ont été demandées par le bureau de contrôle. Au vu de ces études, de l'absence de Documents Techniques Unifiés (D.T.U) relatifs au support de la couverture actuelle composé de paille et de l'impossibilité de revêtir l'existant, le programme des travaux a été modifié et seuls les points et zones validés par le bureau de contrôle ont été réalisés.

Le quantitatif est donc modifié et certains postes supprimés entraînant une moins-value de 79 317,62 € H.T. soit 95 181,14 € T.T.C. avec une incidence financière de -38,8 %.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L1414-4,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant que la rémunération de l'entreprise est modifiée et qu'il est nécessaire d'établir un avenant de moins-value d'un montant 79 317,62 € H.T. soit 95 181,14 € T.T.C.,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider l'avenant n°1 au marché de l'entreprise CBEM pour un montant en moins-value de 95 181,14 € T.T.C.,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant avec la société CBEM.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,*





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE LILLEBONNE
Hôtel de Ville
20071
76170 LILLEBONNE
Téléphone 02 35 84 50 50
Courriel : _marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

CBEM
ZAC des Saules
Ruelle du Coin des Saules
BP 407
27104 VAL DE REUIL Cedex
Tél. 02 32 50 38 51
Courriel : cbem@wanadoo.fr

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

2017/S0026-00 : Travaux de couverture et d'étanchéité BATIC/DOJO

■ Date de la notification du marché public : 30 octobre 2017

■ Durée d'exécution du marché public : 4 mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 204 346,50 €
- Montant TTC : 245 215,80 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Au vu des études complémentaires demandées par le bureau de contrôle, de l'absence de référence D.T.U relatifs au support de la couverture actuelle composée de paille et de l'impossibilité de revêtir l'existant, il a été décidé de modifier la teneur des travaux en réalisant uniquement les points et zones validés par le bureau de contrôle. Ce qui implique d'une part une modification des quantitatifs et d'autre part des suppressions de postes des chapitres 2.2 ; 2.3 ; et 2.4 du CCTP à savoir :

- Les quantitatifs sur l'ensemble de la sécurité collective, de la dépose des plaques polyester, de la dépose et de la repose des couvertines, sur le nettoyage et l'étanchéité des chéneaux, sur la révision des parties courantes,, de la fourniture et la pose de bac acier, sur la mise en place de costières, de l'arrachage et la pose de relevés, et du traitement des entrées des eaux pluviales.
- La suppression de la dépose de la gaine de ventilation des anciens conduits, de la dépose et de la repose des panneaux de bois, de fourniture et de pose d'isolant, de l'application d'un bicouche élastomère autoprotégé et du remplacement des crosses de passage de câbles.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 79 317,62 €
- Montant TTC : 95 181,14 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 38,8 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 125 028,88 €
- Montant TTC : 150 034,66 €

- Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

